



France

12 juillet 2010

Lettre ouverte au président Français, Monsieur Nicolas Sarkozy

14 juillet 2010 : la fête nationale française, fête de l'impunité ?

Lettre ouverte au président Français, Monsieur Nicolas Sarkozy

par Souhayr Belhassen, Présidente de la FIDH Jean-Pierre Dubois, président de la LDH Sidiki Kaba et Patrick Baudouin, présidents d'Honneur de la FIDH Michel Tubiana et Henri Leclerc, présidents d'Honneur de la LDH

14 juillet 2010 : la fête nationale française, fête de l'impunité ?

Monsieur le président,

Le 14 juillet, vous allez présider les célébrations de la fête nationale française qui, cette année, ont été placés sous le signe du cinquantenaire des indépendances des anciennes colonies françaises en Afrique.

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et ses 164 organisations membres et en particulier son organisation membre en France, la Ligue des droits de l'Homme et du Citoyen (LDH), sont gravement préoccupées par le fait que les délégations de certains pays invités aux festivités du 14 juillet puissent comprendre des personnes responsables de graves violations des droits de l'Homme, notamment des personnes mises en cause dans des instructions ouvertes devant la justice française pour de tels faits ; et qu'elles bénéficient d'une immunité juridique à laquelle elles n'ont pas droit.

L'usage de l'immunité de juridiction, garanti notamment par la Convention de Vienne de 1969, - réservée aux chefs d'États et aux ministres d'affaires Étrangères et aux membres des ambassades dont la circulation est essentielle aux relations internationales - a progressivement été détourné de son sens afin de leur permettre d'échapper à leur responsabilité pénale pour les crimes de torture susceptibles d'être poursuivis sur le territoire français.

Nos organisations, qui sont constituées dans plusieurs affaires en cours devant la justice française et visant des ressortissants de pays invités, formulent donc officiellement, la demande qu'elles ont faite à l'occasion du Sommet de Nice en mai dernier, de rendre publique la composition des délégations étrangères invitées à l'occasion du 14 juillet afin que la fête nationale française ne soit pas la fête de l'impunité et que comme cela s'est déjà déroulé par le passé, de présumés responsables de violations des droits de l'Homme cités nommément dans des affaires instruites en France ne puissent abuser d'une quelconque immunité avec la complicité des autorités françaises.

Ce ne serait pas le moindre des paradoxes qu' à l'occasion de la célébration des valeurs de la République, celles-ci

soient bafouées par la présence de tortionnaires, dictateurs et autres prédateurs des droits de l'Homme, et qu'en lieu et place de les poursuivre, la France les honore.

En outre, l'examen actuel, par l'Assemblée nationale du projet de loi d'intégration en droit français des dispositions du statut de la Cour pénale internationale (CPI) devrait anéantir toutes possibilités d'action intentées par les victimes et les associations pour faire juger sur le territoire français les auteurs étrangers de crimes de guerre, crimes contre l'Humanité et crimes de génocide.¹

La France ne peut, dans le même temps, annoncer devant les États parties réunis à la conférence de révision du statut de la CPI à Kampala qu'aucun territoire ne doit être un sanctuaire de l'impunité ; et par ailleurs inviter des personnes accusées de graves violations des droits de l'Homme aux festivités du 14 juillet ; et ajouter à cette complaisance un projet de loi rendant quasi-impossible leur poursuite devant des tribunaux français pour les crimes internationaux les plus graves.

Afin que la fête nationale française ne soit pas synonyme de fête de l'impunité, nos organisations vous appellent solennellement à rendre publique la liste nominative des représentants des délégations étrangères invitées au 14 juillet afin que le peuple français sache qui bénéficie de cet honneur, et le cas échéant, de permettre à la justice française, encore en capacité juridique de le faire, de poursuivre les personnes devant lui rendre des comptes plutôt que les associer au défilé qui commémore le 212ème anniversaire de la Révolution française et dans un peu plus d'un mois le même anniversaire de la déclaration du 24 août 1789.

Nous vous demandons aussi d'intervenir auprès des parlementaires de votre majorité qui s'apprête à faire de notre pays une terre de quasi-impunité pour les criminels contre l'Humanité. Nul ne comprendrait, ici, comme partout dans le monde que la France se détourne de son histoire.

<http://www.fidh.org/Lettre-ouverte-au-president-Francais-Monsieur>